

OBJET : ELECTION D'UN MEMBRE À LA COMMISSION
D'APPEL D'OFFRES DU SYNDICAT MIXTE DU S.CO.T. SUD DU GARD



COMITE SYNDICAL
REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU : 24 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi vingt-quatre juin à dix-sept heures et trente minutes, le Comité syndical du Syndicat mixte du SCOT Sud Gard régulièrement convoqué jeudi treize juin deux mille vingt-quatre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des délibérations, sous la présidence de Frédéric Touzellier
Constat de non-quorum lors de la séance du jeudi 6 juin 2024

Référence du service :

Election : FT/PL/VM-02d

Objet de la délibération :

**ELECTION D'UN MEMBRE TITULAIRE À LA
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES
DU SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD GARD**

Etaient présents(es) (19)

Frédéric TOUZELLIER, *Président*

Gaël DUPRET, Gilles GADILLE, Jean-François LAURENT, Patricia VAN DER LINDE, *Vice-Président(e)s présent(e)s*

Jean-Luc CHAILAN, Claude DE GIRARDI, Michel DEBOUVERIE, Fabienne DHUISME, Jean-Jacques GRANAT, Christophe GREGOIRE, Bernard JULLIEN, Denis MALAVAL, Antoine MARCOS, Bruno PASCAL, Patrice PLANES, Jacky REY, Alain THEROND, Gilles TIXADOR, *Conseillers(ères) syndicaux(ales) présent(e)s*

Etaient représentés(ées) (6 pouvoirs)

Jean DENAT, donne pouvoir à Bruno PASCAL ; Jean-Luc DESCLOUX, donne pouvoir à Frédéric TOUZELLIER ; Philippe GRAS, donne pouvoir à Jean-François LAURENT ; Renaud LEROI, donne pouvoir à Gilles GADILLE, Véronique POIGNET-SENGER, donne pouvoir à Gilles TIXADOR ; Régis VIANET donne pouvoir à Patricia VAN DER LINDE.

Etaient excusés(ées), absents(es) (63)

André BRUNDU, Bernard CLEMENT, Cécile MARQUIER, Juan MARTINEZ, Julien PLANTIER, *Vice-Président(e)s excusé(e)s*

Bernard ANGELRAS Frédéric BEAUME, Patrick BENEZECH, François BERTIER, Olivier BONNE, Vincent BOUGET, Jean-Marc CAMPELLO, , Mylène CAYZAC-PRAME, Audrey CIMINO, Ivan COUDERC, François COURDIL, Robert CRAUSTE, Gilles DONADA, Xavier DUBOURG, Brigitte DUPONT, Frédéric ESCOJIDO, Thierry FELINE, Bruno FERRIER, Laurence GARDET, Maryse GIANNACCINI, Jean- Lisbeth GUERIN-GRAIL, Robert HEBRARD, Catherine LECERF, Joffrey LEON, Loïc LEPHAY, Florent MARTINEZ, Jean-Claude MAZAUDIER, Pierre MEDAN, Ombeline MERCEREAU, Brigitte MIRANDE, Maurice MOURET, Rémi NICOLAS, Olivier PENIN, Jérémy PEREDES, Laure PERRIGAULT-LAUNAY, Thierry PESENTI, Angel POBO, Jean-Louis PODEVIGNE, Gaëtan PREVOTEAU, Patrice QUITTARD, Marie-France RAINVILLE, Jean-Marie RAYMOND, Géraldine REY-DESCHAMPS, Fabienne RICHARD-TRINQUIER, Olivier RIGAL, Josiane ROSIER-DUFOND, David-Alexandre ROUX, Rodolphe RUBIO, André SAUZEDE, Joël TENA, Richard TIBERINO, Catherine TOUNIER-BARNIER, Eddy VALADIER, Pascale VANDALLE, Véronique VAUTRIN, Pascale VENTURINI Lucien VIGOUROUX, Valentine WOLBER, *Conseillers(ères) syndicaux(ales) excusé(e)s*

Sièges : 88 Membres en exercice : 88

OBJET : ELECTION D'UN MEMBRE TITULAIRE À LA COMMISSION
D'APPEL D'OFFRES DU SYNDICAT MIXTE DU S.CO.T. SUD DU GARD

Monsieur Frédéric **TOUZELLIER**, Président du Syndicat mixte du SCOT Sud Gard, rapporteur expose :

Vu les articles L-1411-5 et L-1414-2 du Code Général des Collectivités Territoriale ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2002-298-6 du 25 octobre 2002 portant création du syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territorial du Sud du Gard ;

Vu l'arrêté préfectoral N° 2003-120-7 du 30 avril 2003 portant modification des statuts du Syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du Sud du Gard ;

Vu la délibération n° 2009-0512-03 en date du 12 mai 2009 modifiant les statuts du syndicat mixte du SCOT Sud Gard

Vu l'arrêté préfectoral n° 2013-045-0007 en date du 14 février 2013 relatif aux conséquences de l'extension de périmètre de deux Communautés de communes sur les Syndicats mixtes ;

Vu la délibération n° 2013-03-28-01d en date du 28 mars 2013 portant modification des statuts du Syndicat Mixte du S.CO.T. du Sud du Gard pour un changement d'adresse de son siège social ;

Vu la délibération n° 2013-03-28-02d en date du 28 mars 2013 portant modification des statuts du Syndicat mixte du S.CO.T. du Sud du Gard pour l'intégration de deux nouvelles communes à son périmètre ;

Vu la délibération n° 2013-03-28-03d en date du 28 mars 2013 portant modification des statuts du Syndicat mixte du S.CO.T. du Sud du Gard pour le changement de la composition de ses ressources ;

Vu la délibération n° 2014-03-03-06d en date du 3 mars 2014 portant modification des statuts du Syndicat mixte du S.CO.T. du Sud du Gard sur les articles 8, 12 et 14 ;

Vu la délibération n°2019-12-10-1d en date du 10 décembre 2019 approuvant le projet de SCOT Sud Gard révisé ;

Vu la délibération n° 2020-10-05-11d du 05 octobre 2020 portant mise en place de la commission d'appel d'offres du Syndicat Mixte du SCOT Sud Gard ;

Considérant que la Commission d'Appel d'Offres doit être saisie pour tout marché supérieur à 40 000 (*quarante mille*) euros HT,

Considérant que la CAO doit comprendre le Président du syndicat mixte du SCOT Sud Gard qui assure la Présidence, ainsi que 5 membres titulaires et 5 suppléants ayant tous voix délibérative conformément à l'article L-1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriale ;

Considérant que le quorum est atteint conformément à l'article 2121-17 du CGCT ;

Considérant qu'à la suite de la démission de Monsieur Pierre Lucchini membre titulaire de la commission d'appel d'offres, il est nécessaire de le remplacer afin de respecter la délibération n° n° 2020-10-05-11d fixant le nombre de membres de la CAO ;

**OBJET : ELECTION D'UN MEMBRE TITULAIRE À LA COMMISSION
D'APPEL D'OFFRES DU SYNDICAT MIXTE DU S.CO.T. SUD DU GARD**

Considérant qu'il est nécessaire de faire un appel à candidature en séance ;

Considérant la candidature suivante annoncée ;

- Monsieur Denis **MALAVAL**

Il est procédé à l'élection à bulletin secret ;

(Membres afférents : 88 Membres en exercice : 88)

Exprimés : **24** (*dont 6 pouvoirs*)
(*Monsieur Denis MALAVAL ne prend pas part au vote*)

Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0

Par conséquent, a été élu à **l'unanimité** en séance du 24 juin 2024,

en tant que membre titulaire, en remplacement de Monsieur Pierre Lucchini, de la Commission d'appel d'offres du Syndicat Mixte du SCOT du Sud Gard, Monsieur Denis **MALVAL**

**Le Président du Syndicat Mixte
du S.C.O.T. du Sud Gard**



Frédéric TOUZELLIER
Maire de Générac
1^{er} Vice-Président de Nîmes métropole